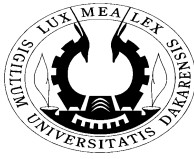


Institut des Droits de l'Homme et de la Paix
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar



Appel à candidatures

2018-2019

Les candidats intéressés par le Master 2 Professionnel « **Citoyenneté, Droits de l'Homme et Action Humanitaire** », sont invités à prendre contact avec le secrétariat de l'Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP) pour le dépôt des dossiers de candidature. Le dossier de candidature comprend :

- 1 demande manuscrite ;
- 1 attestation de master 1 Citoyenneté, droits de l'homme et action humanitaire ou master 1 en sciences juridiques et politiques ou d'un master 1 compatible ;
- 1 copie du relevé de note de 3^{ème}, 4^{ème} année ;
- 1 curriculum vitae détaillé
- 1 copie d'acte de naissance ou une photocopie légalisée de la carte Nationale d'identité ;
- 1 lettre de motivation ;
- 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat ;
- Un reçu de frais de dossier de 10.000 FCFA non remboursable.

•

L'admission de fait par sélection sur dossier et entretien.

ET pour les étudiants étrangers ou demandant une équivalence :

- 1 lettre de transmission de l'Ambassadeur, du Consul ou du Ministre des Affaires étrangères pour les dossiers des demandeurs non sénégalais
- 1 demande d'équivalence en vue d'une admission adressée à M. le Recteur
- Photocopies légalisées par la Police, la Gendarmerie ou la représentation diplomatique (pour les non sénégalais) de tous les diplômes et relevés de notes (du Baccalauréat au dernier diplôme pour lequel l'équivalence est sollicitée)
- Documents traduits par un traducteur assermenté, un agent diplomatique ou un membre qualifié du personnel enseignant de l'Université pour ceux délivrés dans une langue autre que le Français
- 1 supplément de diplôme pour tout demandeur ayant suivi le cursus LMD
- 1 photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport

NB : Tout étudiant voulant intégrer ce master professionnel doit avoir une disponibilité financière ou une prise en charge pour payer les frais de formation qui s'élèvent à sept cent cinquante mille (750 000f) l'année.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 Octobre 2018**

Attention : Les étudiants ayant obtenu leur diplôme en dehors de l'UCAD doivent déposer leurs dossiers au service juridique de l'UCAD pour une demande d'équivalence au plus tard le 30 septembre 2018.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques.

Pour tous renseignements sur le Master 2 « Citoyenneté, Droits de l'Homme et action humanitaire », contacter Mr Mbacké Diop Tél : 77.059.23.40 ou M. Ibrahima BA TEL : 77 502 62 48

Pr. El hadji Omar DIOP
Directeur des études